

BIENVENUE...

...DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

LUNDI

Accueil à 9h00 par les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

De 9h30 à 12h30, avec un conseiller CCI/CMA

Passer de porteur de projet à chef d'entreprise :

L'étude de marché et le positionnement : Quel modèle économique ? Quelle offre proposer ? Quels clients cibler ? Quelle stratégie adopter pour les atteindre, les satisfaire, les fidéliser ? En cas de reprise, quelles questions poser aux cédants ? ...

De 14h00 à 17h30, avec un conseiller CCI/CMA

Stratégie et actions commerciales : une force déterminante pour l'entreprise, Quelles sont les règles élémentaires à observer ?

Devis – Factures – Impayés : Comment présenter un devis, une facture ? Quelles sont les mentions obligatoires qui doivent y figurer ? Comment gérer vos impayés ?

MARDI

De 9h00 à 12h30, avec un conseiller CCI-CMA

Les mécanismes économiques et financiers de l'entreprise : Comment bâtir une prévision d'exploitation ? Comment surveiller la rentabilité de son entreprise ? Comment établir le plan de financement de son projet ?

De 13h45 à 15h15, avec un conseiller CCI-CMA

Gestion prévisionnelle et financière : Coût de revient, tableau de bord...

De 15h30 à 17h30, Rencontre avec un professionnel de la banque

L'entreprise et sa banque : Quelles sont les modalités de financement d'un projet ? Quels sont les différents types de prêts ? Comment doit-on préparer son dossier ? Comment peut-on financer ses besoins en trésorerie ?

MERCREDI

De 9h00 à 9h30

Sensibilisation à la culture entrepreneuriale avec témoignage d'un professionnel.

De 9h30 à 10h00

Le rôle du Tribunal de Commerce exposé par l'un de ses représentants.

De 10h15 à 12h30, Rencontre avec un professionnel des assurances :

L'entreprise et ses contrats d'assurance : La notion de responsabilités civile et professionnelle, quelles sont les assurances professionnelles obligatoires ? Dans quelles conditions doit-on garantir d'autres risques ? Quelles garanties personnelles complémentaires pour l'exploitant ?

De 14h00 à 16h30, avec des représentants des organismes sociaux (URSSAF ou R.S.I.) :

Protection sociale du travailleur indépendant : Quels sont les différents régimes sociaux obligatoires ? Quels sont les différents organismes concernés ? Quel est le montant des cotisations ? Quel est le niveau des prestations ? Qu'est-ce que le statut du conjoint collaborateur ?

De 16h30 à 17h30, avec un spécialiste de l'environnement :

Rénovation énergétique, économie circulaire, accessibilité des commerces, économie d'énergie, gestion des déchets dangereux... Quelles sont les opportunités de marché qu'offre le développement durable ? Quelles sont les réglementations et les bonnes pratiques au sein de ma profession ? Comment optimiser la gestion environnementale et économique de mon entreprise ?

JEUDI

De 9h00 à 9h30 : Positionnement du groupe et orientation vers le module adapté au projet

Module : Lancer son entreprise

De 9h30 à 10h30, avec un conseiller CCI/CMA

Les mécanismes économiques et financiers de l'entreprise : Financement et aides à la création-reprise

De 10h45 à 12h30, avec un spécialiste juridique

Les formes juridiques de l'entreprise et les formalités : Quel statut juridique choisir ? Rôle et fonctionnement du Centre de Formalités des Entreprises. Les différentes formes de domiciliation et le bail commercial.

De 13h45 à 14h30, avec un conseiller CCI/CMA

Les ressources Humaines : Apprentissage - Embauche des salariés...

De 14h45 à 16h45 : Intervention d'un expert-comptable

La comptabilité et la fiscalité des entreprises : Quel est son rôle ? Quelles obligations devez-vous respecter ? Quels sont les différents régimes d'imposition sur les bénéficiaires ? Comment fonctionne le système déclaratif ? Quel est le mécanisme de la T.V.A. ?

De 16h45 à 17h30 : Mission du Centre de Gestion Agréé Val de France et avantages liés à l'adhésion.

Module : Lancer sa micro - entreprise

De 9h30 à 10h30, avec un spécialiste juridique

Caractéristiques juridiques de la micro - entreprise

De 10h45 à 12h30 : Avec un conseiller CCI/CMA

Gérer son entreprise en micro : Savoir remplir ses déclarations et calculer ses charges - Connaître ses obligations.

De 13h45 à 17h30, avec un spécialiste juridique

Les formalités juridiques : Rôle et fonctionnement du Centre des Formalités des Entreprises - Démarches à accomplir.

Les perspectives de développement : Sortie du régime et possibilités d'évolution.

VENDREDI

De 9h00 à 9h30 : Evaluation des connaissances acquises

De 9h30 à 12h30 :

Point sur votre projet avec des conseillers CCI/CMA spécialisés dans la création-reprise. Conseils et orientation.

Mini forum : Rencontre avec des professionnels de l'entreprise.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Loir-et-Cher



CCI LOIR-ET-CHER

CREATION

REPRISE

D'ENTREPRISE

Vous vous apprêtez à créer ou à reprendre une entreprise, et vous souhaitez acquérir les notions indispensables qui vous permettront de préparer au mieux votre projet.

Avec le stage "Découvrir l'Entreprise", vous rencontrerez, pendant une semaine, tous les partenaires de l'entreprise (banquiers, experts-comptables, chambres consulaires...).

Le stage "Découvrir l'Entreprise" est un moment essentiel pour faire le point sur votre projet et nous vous y accueillerons avec plaisir.

L'équipe d'animation

- "Découvrir l'Entreprise" : un programme de formation spécialement conçu pour les créateurs et les repreneurs de Très Petites Entreprises.

Réalisé en partenariat avec :

La chambre départementale des Experts-Comptables, le Centre de Gestion Agréé Val de France, le réseau des banques, le RSI, l'URSSAF, les mutuelles d'assurance et divers organismes liés à la création - reprise d'entreprise.

Année 2017